

JOUARRE MAG

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE - WWW.JOUARRE.FR

ÉDITION N° 21 - AOÛT 2021



SOMMAIRE

ACCUEIL - ETAT CIVIL

Lundi, mardi mercredi & vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
01 60 24 26 26

URBANISME

Lundi, mardi & vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 17h
01 60 24 26 23

SERVICES TECHNIQUES

Lundi, mardi & vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
01 60 24 26 25

SCOLAIRE

Lundi, mardi, mercredi & vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
01 60 24 26 27

C.C.A.S

Lundi, mardi, mercredi & vendredi
de 9h à 12h
01 60 24 26 21
07 78 41 97 30

POLICE MUNICIPALE

du lundi au samedi
de 9h à 12h
01 60 22 22 33
06 85 11 18 83

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi mercredi & vendredi
de 9h à 12h
et un samedi sur deux
le 03/07, 17/07, 31/07 et 14/08
fermée du 23/08 au 05/09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

mercredi de 14h30 à 16h30
vendredi de 16h30 à 18h30
28 Grande Place à Jouarre

ACCUEIL DE LOISIRS

01 60 22 45 78
06 81 50 96 39

ALSH

Maternelle : 07 78 41 97 23
Primaire : 07 78 41 97 22



SCOLAIRE

P.4



URBANISME

P.4



PATRIMOINE & CULTURE

P.6



ENVIRONNEMENT

P.9



COMMERCES

P.12



CONFORT DE VIE

P.13



JEUNESSE

P.14



SPORTS & ASSOCIATIONS

P.17



CCAS

P.19



TRIBUNE LIBRE

P.23



ÉTAT CIVIL

P.23

Directeur de la publication :

Fabien VALLÉE

Rédaction :

Donatiennne ALIBERT et élus

Conception et photos :

Mickael AYDOGDU

Imprimerie :

Imprimerie Maurault

© Ville Jouarre - dépôt légal juillet 2021





Chère Jotrancienne, Cher Jotrancien,

Nous constatons le retour timide de la saison estivale, au sens propre comme au sens figuré, la vie reprend doucement et tend à se normaliser.

Nos commerces et entreprises sont de nouveau en pleine activité, le centre-ville accueille de nouveaux commerçants et nous continuons d'appliquer notre politique de soutien du commerce local qui nous est chère.

L'espace d'accueil touristique de Jouarre ouvert début juillet, a fait peau neuve dans l'ancien restaurant « le plat d'étain » qui a vocation à devenir un lieu de vie fédérateur pour les jotranciens et les visiteurs en plein cœur du village.

Amis jardiniers, l'alternance de pluie et soleil ne vous laisse aucun répit, il en est de même pour nos employés communaux et prestataires. Jouarre est une vaste commune rurale qui demande beaucoup de temps pour rester accueillante et verte.

Les orages de juin ne nous ont encore pas épargné, beaucoup d'entre vous ont été touchés, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite auprès des services de l'état.

Ces orages ayant continué en juillet, nous avons été contraints d'annuler les festivités le 13 juillet et de reporter le feu d'artifice à une date ultérieure non déterminée actuellement.

Nos agriculteurs vivent une moisson atypique avec les aléas climatiques, plutôt éprouvante et retardée.

Enfin, entre le pass sanitaire et le variant delta, la rentrée scolaire s'annonce encore perturbée. Nous mettons tout en œuvre pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.

L'équipe municipale et moi vous souhaitons de belles vacances d'été et une bonne rentrée en toute sécurité

Prenez soin de vous

Fabien VALLÉE



JOUARRE



@DEJOUARRE



MAIRIEDEJOUARRE



APPLI IOS/ANDROID



Remplacement des enseignants

L'allègement des mesures sanitaires ne signifie pas pour autant la fin des protocoles déjà engagés. Comme annoncé dans un courrier envoyé aux parents en date du 3 mai, Jean-Luc Mondat, 1er Maire Adjoint en charge des services scolaires, a pris la décision d'accompagner les enseignants en proposant un service minimum en cas d'absence due au COVID 19. C'est donc en concertation avec les écoles, la mairie et l'inspection de

la circonscription de la Ferté-sous-Jouarre, qu'un partenariat s'est mis en place. En effet, lors de l'absence d'un professeur, annoncée le jour même aux parents, les animateurs du centre de loisirs prennent en charge les enfants de parents dont les professions sont dites prioritaires et ce, sur présentation de justificatif professionnel.

Précisons que ce service n'est pas facturé.



Lotissement la Bergerie

Le lotissement est sorti de terre. Le site devient arboré au fil des mois. Les permis de construire sont en cours d'instruction avec une échéance en septembre-octobre pour commencer à voir les premières constructions.



Antenne téléphonique

L'antenne installée aux abords du stade de football va être déplacée. En effet, à l'écoute de leurs concitoyens, les élus de la majorité ont pris la décision de déplacer ce poteau, loin des écoles et à proximité des services techniques. Entraînant des contraintes administratives et techniques, ce déplacement devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Orages du mois de juin

Le week-end du 19 juin nous avons été frappés par un orage violent sur le territoire de Jouarre. Plus de 50 mm sont tombés en 30 min ce qui représente un volume d'eau impossible à absorber dans nos réseaux.

Beaucoup d'endroits de la commune ont été touchés Moras, Courcelles, Vanry, Le petit Glairet, Jouarre Centre et d'autres endroits...

Le plan communal de sauvegarde a été déclenché pour faire face au mieux à la situation.

Les services techniques, administratifs de la Mairie ainsi que les élus ont été sur le pont jusqu'à minuit. La mairie a d'ailleurs demandé le classement de la commune en catastrophe naturelle.

Les structures telles que les avaloirs ne peuvent supporter une telle densité d'eaux pluviales, ce qui entraîne les débordements que la commune a subi.

Non pas que les entretiens ne soient pas faits mais aucun terrain ni aucune structure ne peuvent absorber un tel flux en aussi peu de temps.



© La Marne

Carrefour du Marteroy

Un mur a été démolî pour une meilleure visibilité au croisement de la rue de Marteroy et de la rue Jehan de Brie.





Rendez-vous aux jardins

Les Rendez-vous aux jardins, manifestation lancée par le ministère de la culture, a connu une belle affluence lors du premier week-end de juin. En accord avec le thème de cette année, « la transmission des savoirs », Christine Dehosse, Maire Adjoint aux affaires culturelles, a mis en place un programme extrêmement varié. Qu'il soit musical, végétal, naturel ou culturel, le thème fut respecté. Vendredi 4 juin, les écoles ont ouvert les festivités, avec un atelier jardinage aux « jardins de la tuilerie » destiné aux élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Le jour même, Jouarre a accueilli l'association « Lire c'est partir », qui proposait des livres neufs pour enfants à 0,80 centimes. « Belle initiative de la part de cette association et beau succès, qui je l'espère lui donnera envie de revenir à Jouarre, lors de nouvelles manifestations » déclare Christine Dehosse. Différents ateliers événements ont ainsi pu être proposés :

Poterie : Laurence, de l'association « aux grès de la terre » a initié les élèves de l'école maternelle à la manipulation de l'argile et a poursuivi ces démonstrations et initiations à la pratique du tour de potier le samedi.

Musical : Les élèves de l'école de musique de Coulommiers Pays de Brie, située à la Ferté-sous-Jouarre ont rencontré leur public et le succès lors des visites guidées des jardins privés.

Végétal : Les croqueurs de pommes de la Brie et du Gâtinais ont pu faire découvrir aux visiteurs la méthode de greffe de pommiers. En mars prochain, ils reviendront et indiqueront comment tailler les branches d'un pommier.

Les élèves du CFA de la Bretonnière de Chailly-en-brie ont également exposé les différentes étapes de création d'un jardin médiéval place Saint Paul.



Enfin, le dimanche a été consacré à des activités sportives et ludiques telles que le volley, la confection d'un mikado géant ou encore un memory sur le thème des fruits et légumes.

« Je tiens à remercier tous les exposants qui ont enchantés nos visiteurs ainsi que les agents des services techniques pour la conception du jeu « qui est-ce? ». Je remercie aussi chaleureusement les serres de Moras pour le prêt des végétaux destinés au jardin médiéval ainsi que les graines offertes aux élèves des écoles pour les ateliers du vendredi » déclare Christine Dehosse.



pixabay

Portraits de jotranciens anonymes

Dans le cadre d'une future exposition, nous recherchons des bénévoles résidant sur la commune pour une série de portraits en noir et blanc. Ces photos, prises par un photographe professionnel, seront exposées au cœur du patrimoine historique de Jouarre. Les 20 premières personnes qui proposeront leur participation, repartiront avec un tirage offert.

Pour déposer votre candidature, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

contact@mairie-jouarre.fr avec la mention **exposition photos.**



Office du tourisme

Nous vous annoncions dans l'édition du Jouarre Mag n°16 le déplacement de l'office du tourisme sur l'ancien site du Plat d'Etain. La crise sanitaire et les démarches administratives avaient retardé les travaux nécessaires à son déménagement. Des travaux ont été effectués selon le cahier des charges de Coulommiers Pays de Brie Tourisme, l'office de Jouarre a pu faire peau neuve pour la saison touristique et rouvrir le 3 juillet en présence de Monsieur le Maire, Fabien Vallée.



Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est de nouveau ouverte, dans le respect des gestes barrières. Vous pouvez désormais réserver votre livre sur l'adresse email suivante : bibliotheque77640@gmail.com

Nouveau !!! Les horaires d'ouverture changent :

- Mercredi de 14h30 à 16h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30



La Vierge à l'enfant

La statue de la vierge à l'enfant a défrayé la chronique sur les réseaux sociaux de la commune il y a quelques semaines. Certains jotranciens se sont penchés, une fois n'est pas coutume, sur l'esthétique de cette statue, laquelle n'a pas changé depuis plusieurs années sans que personne ne s'en émeuve.

Mais revenons à l'essentiel...

La Vierge à l'enfant fut installée place Saint Paul à la fin des années 1800. Usée par le temps et les intempéries, la statue était dans un état déplorable et notamment l'enfant Jésus, avec des morceaux du visage cassés.

La majorité de cette époque, soucieuse du patrimoine, avait entamé une réfection.

Soit, le visage ne fut pas une réussite mais l'entretien fut réalisé.

Aujourd'hui, alors même qu'une association consciente de la valeur du patrimoine nettoie et repeint la statue, un tollé s'élève.

Nous adressons tous nos remerciements aux bénévoles de l'association AGEEP pour avoir donné de leur temps au décapage, nettoyage et peinture de la statue.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, la rénovation de la statue n'est pas terminée.



Découvrez les pages Ma journée à Jouarre sur la brochure de l'office du tourisme Coulommiers Pays de Brie consultable en ligne : <https://www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr/pratique/nos-brochures/>

LECTURE EN VENTE À LA BOUTIQUE DE L'ABBAYE NOTRE DAME DE JOUARRE



Mieux manger toute l'année 2021

de Laurent Mariotte aux éditions Solar

Mes 365 recettes, mes conseils, mes astuces zéro gaspi
 Résumé : Mieux manger toute l'année - millésime 2021 avec Laurent Mariotte c'est toujours 365 jours / 365 recettes, mais aussi des focus sur les produits de saison mois par mois, des astuces pour s'initier aux basiques du fait maison, des conseils anti-gaspillage. Mieux manger toute l'année 2021, ce sont des recettes simples et rapides au quotidien, 52 grands classiques incontournables à retrouver pour chaque semaine de l'année, des idées de recettes zéro gaspi qui permettent de recycler les surplus d'une préparation ou les restes de la veille, mais aussi des recettes de chefs invités par le plus populaire des journalistes culinaires. Le livre indispensable pour bien manger et se nourrir de produits sains, à dévorer sans modération !



Mon jardin au naturel

Des récoltes abondantes sans produits de synthèse de Guillaume Desfaux aux éditions Hachette Pratique

Résumé : Un ouvrage pratique et une mine d'informations pour les jardiniers novices ou expérimentés qui souhaitent prendre soin de leur jardin naturellement, sans produits de synthèse et avec des techniques simples. Retrouvez des conseils pour lancer votre transition vers des cultures entièrement naturelles. Découvrez comment mettre en place des techniques pour accueillir la biodiversité dans votre jardin, gérer les attaques de ravageurs, associer les cultures... et renouer avec tous les principes simples du jardinier, trop souvent oubliés. Apprenez tout ce qu'il faut savoir pour comprendre votre sol et les plantes qui y poussent pour en prendre soin. Suivez nos recommandations pour mettre en place votre jardin naturel, étape par étape.



Sur le champ La palette des couleurs s'étend

Voilà, voilà, voilà, disait notre messagère à l'Eurovision....

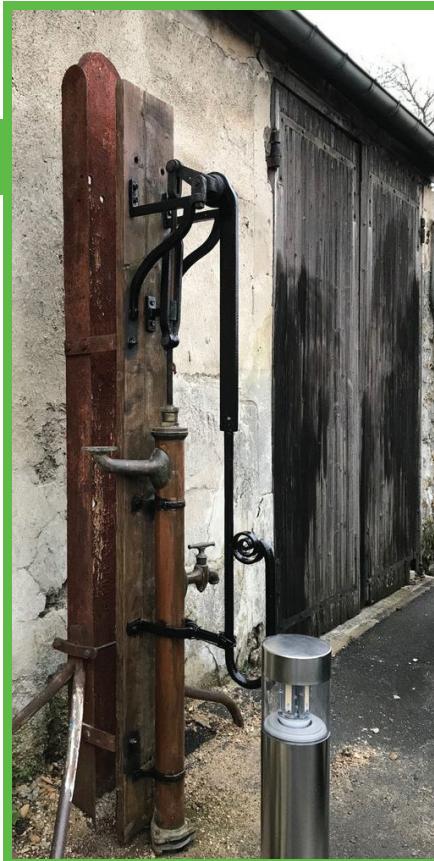
Eh bien oui déjà ! voilà la période de la récolte. Période attendue car unique dans l'année , eh oui les productions rétribuent une [seule] fois par an. C'est d'ailleurs pourquoi la météo obsède tant les agriculteurs !

Le blond et le brun supplantent petit à petit les verts ...

Les épis barbus ondulants des Orges à 2 rangs (plutôt brassicoles) et à 6 rangs , souvent orge d'hiver (plutôt alimentation animale) formés en mai. Elles seront moissonnées tout début juillet, parfois fin juin . Les épis de Blé entourés des épillets se gavent de soleil et d'eau en juin et se préparent pour la moisson d'été mi-juillet. Voilà pour les récoltes céréalières. Resteront en terre, encore verts jusque septembre les maïs et les betteraves. Les pommes-de-terre profitent de l'été pour être en forme ! Enfin on peut voir le lin dont les capsules murissent gentiment et le chanvre majestueux en taille. Le foin de juin aura embaumé la campagne et les animaux profitent du regain d'herbe, et des soleils

la 4x4 jotrancienne : L'AGEEP

Qui ne connaît pas l'AGEEP à Jouarre ? (Association pour une Gestion Ecodurable du paysage Economique et Patrimonial) Une des associations jotrancienne , verte & vertueuse. Discrète et motivée , la petite équipe qui l'anime s'emploie à sublimer le patrimoine vernaculaire et à s'occuper des chemins de rando. Mais quésaco le vernaculaire ? C'est la somme des petits lieux architecturés qui jadis avaient une fonction, de nos jours perdus, comme les lavoirs. Ce sont de vieux coins qui cachaient par exemple un puits d'antan, une fontaine, modestes édifices si vitaux pour nos aïeux. A son actif, la petite équipe réhabilite pour notre plaisir et valorise pour la conservation de la mémoire .



pompe à bras rue du Général Leclerc



croix st roch à Jouarre



Je vous invite à passer devant :

- Fontaine du Marteroy : Il ne restait plus que la maçonnerie supportant la pompe ; le bac avait disparu. Maintenant corps de pompe et bras de la fontaine témoignent à côté de l'auge rachetée avec l'aide de la municipalité du point d'eau du vieux quartier.
 - Fontaine place Morand: Seule la maçonnerie supportant la pompe avait résisté , le résultat final est éloquent
 - Puits de la cour des Nobles: Le socle noyé dans la végétation , la margelle abimée , la porte usée et dangereuse ont nécessité une réfection complète afin de redonner au puits son élégance et éviter les accidents,
- Photo dominique est absent si mehmet peut faire les photos sur place

Si le cœur vous en dit faites un tour sur le site de l'Ageep : <http://ageep.over-blog.com/>

Vous apprendrez que 7 circuits ont été balisés .
Car à son actif également l'association redonne vie aux chemins qu'ils débarrassent des ronces encombrantes. Et s'ils font le bonheur des visiteurs nombreux à vouloir découvrir notre région, ils feront également le vôtre en famille ou en couple.
Empruntez-les à toute époque de l'année. Ils traversent et longent les champs et les bois qui façonnent notre beau paysage briard.



Lancement du Plan Climat Air Energie de notre territoire de Coulommiers

Notre agglomération «COULOMMIERS PAYS DE BRIE» doit s'engager dans un plan Climat de 6 ans. C'est une obligation imposée à tout EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de plus de 20.000 habitants. Le plan peut contribuer à dessiner un projet de territoire et servir d'outil d'animation. Dans le PCAET les élus et acteurs définissent des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter. Il s'articule autour de 5 axes forts : la réduction de gaz à effet de serre , l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables. A ce jour l'état des lieux a été réalisé et une démarche prospective de mise en place d'objectifs quantifiés est en cours. Elle donnera lieu à une restitution aux acteurs et un vote des politiques locaux en fin d'année 2021.

le pétillant de rhubarbe de Jouarre à l'honneur et à l'aveugle



Ce dimanche 9 mai dans l'émission "On va déguster" sur France Inter Francois-Régis GAUDRY, critique culinaire, proposait une dégustation masquée :

« ah ! petit bruit , mousseux , j'ai versé dans vos verres une surprise gourmande, y'a une couleur et aussi un parfum.... Dites-nous ?

« vous parlez d'apéritif , j'ai envie de parler de gouter c'est très gourmand, y'a un côté bonbon anglais, reflets verts, une très jolie acidité on est dans l'univers rhubarbe / groseille.

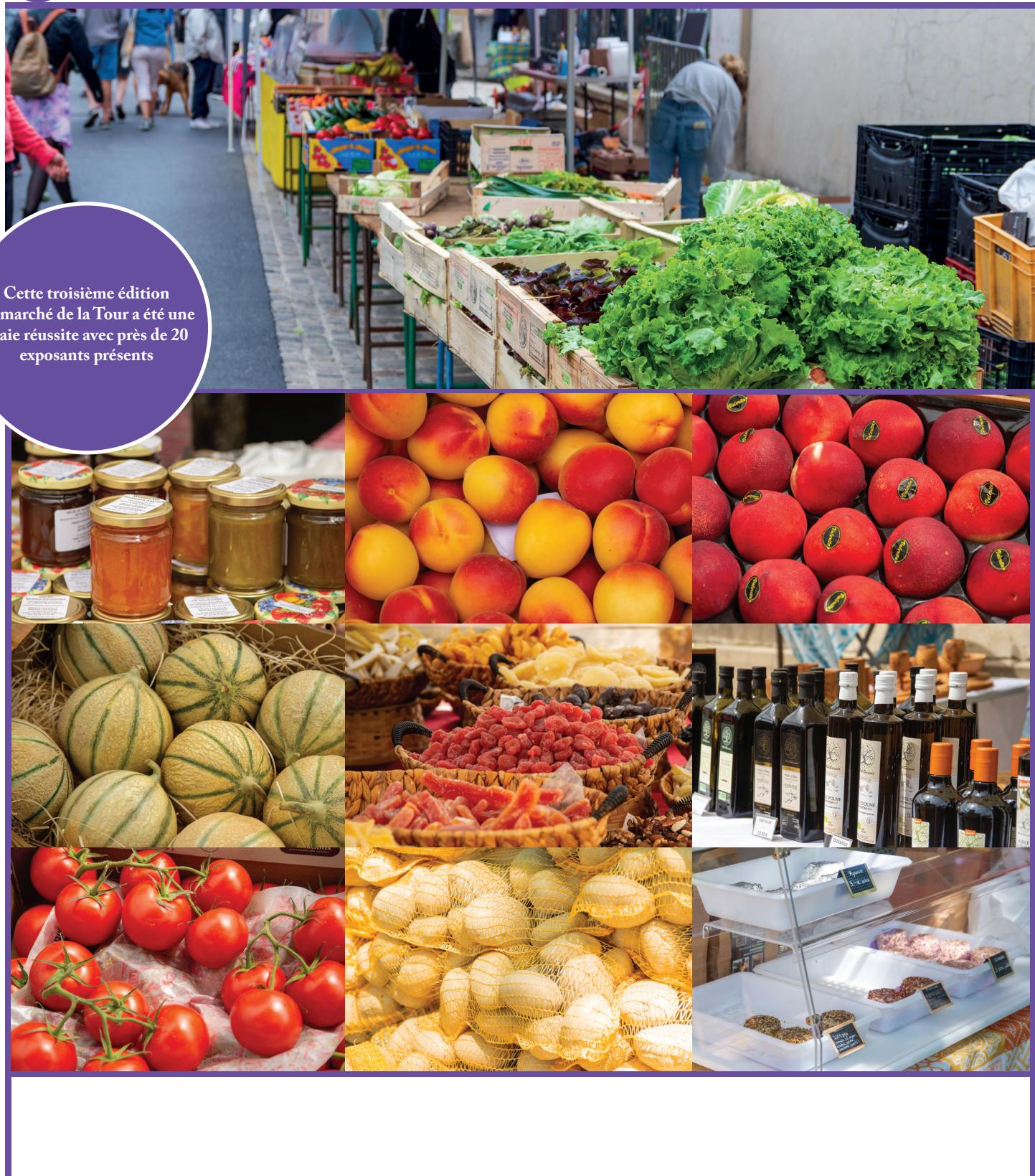
« bravo je vous félicite vous avez trouvé vite oui c'est de la rhubarbe ! Et comment vous, la définiriez-vous ?

« c'est très végétal , un vrai goût de fruit, et ce qui est intéressant c'est qu'il y a de la matière aussi un peu de pulpe , c'est plus léger qu'un jus de fruit et c'est très agréable .C'est très rafraîchissant avec un peu d'astringence , on sent le fruit : il est pressé dans le verre » « on le trouve où ce joli bâton de rhubarbe en forme de polygone ? à Jouarre dans la région de la Brie, chez Emeline et Julien Picard qui fournissent en tiges fraîches le grand pâtissier Pierre HERME, Meilleur Ouvrier de France, et produisent ce pétillant de rhubarbe , pressé à froid. C'est un soda naturel et très vitaminé et moins sucré que les cousins industriels.... C'est à notre porte : Rendez-vous à la Ferme du Grand Balleau ,vous y trouverez également des confitures, sirops, vinaigre de cidre au safran... et sur le site grandballeauterredebrie.com

Restituer à la nature : un acte de contribution facile pour la planète...le faites-vous ?

Beaucoup d'entre nous profitent d'un jardin et dans chaque jardin, il existe bien un petit coin pour entreposer les déchets verts : Déchets de cuisine , déchets de jardin et même déchets de maison. Le compostage est une décomposition naturelle de la matière organique par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'eau (bactéries, champignons...).Après quelques mois de maturation, ce processus conduit à un produit comparable au terreau de bonne qualité appelé compost Volumineux à la base les « compostables représentent » 30% de nos ordures ménagères. Ces 30% peuvent être restitués à la nature , ne l'en privez-pas , et ne vous en privez-pas.Recycler les matières organiques permet de nourrir protéger et fortifier les plantes . Et c'est tout simplement le cycle de la nature, celle que nous tenons tous à retrouver. En plus d'être un engrais naturel qui ne dégage pas d'odeur, il contribue à réduire les volumes que la collectivité doit ensuite s'acharner à collecter , transporter , trier , incinérer ou enfouir. Autant d'actes douloureux pour le porte-monnaie collectif et pour l'environnement . En appartement c'est un geste moins évident: mais vous pouvez aussi adopter un lombriculteur





Connaissez-vous Opération Tranquillité Vacances ?



Pendant vos vacances d'été ou d'hiver, vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles seront alors organisées pour passer régulièrement devant votre domicile. En cas de problème, vous serez prévenus par la Police Municipale. Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.



Dossier de demande de label de la fondation du patrimoine

Prévu à l'article L. 143-2 du Code du patrimoine, le label de la Fondation du patrimoine reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble bâti ou d'un parc ou jardin non protégé au titre des monuments historiques. Pour plus d'informations sur les conditions pour bénéficier de l'avantage fiscal ouvert aux propriétaires d'immeubles labellisés par la Fondation du patrimoine, vous pouvez consulter l'instruction fiscale du ministère de l'Action et des comptes publics : BOI-RFPI-SPEC-30 (en cours d'actualisation suite à l'adoption de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020)

[Formulaire disponible sur le site de la commune >>urbanisme>Dossier label Fondation du patrimoine>>](#)



Entretiens des massifs

Un agent des services techniques donne de son temps pour maintenir la beauté des massifs. Certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins dans ces massifs. Si nous oubliions le côté esthétique et l'odeur qui s'en dégage, reste la détérioration des espaces verts. Gardons à l'esprit que ces endroits sont entretenus pas des êtres humains qui ont le droit au respect de leur travail !



Collecte des déchets

Depuis la reprise de la collecte des déchets végétaux, il a été constaté une augmentation importante de présence de sacs d'ordures ménagères dans les bacs dédiés aux végétaux. Pour exemple, lors d'un contrôle, sur une tournée de 6,5 t de déchets verts, 4,9 t ont été refusées. D'autre part, des contenants en verre présents dans les bacs d'ordures ménagères, endommagent les fours de traitement des déchets et entraînent un coût supplémentaire à la collectivité. Vous n'êtes pas sans savoir que les bacs de collecte sont pucés permettant d'identifier le propriétaire et permettraient de calculer une redevance incitative. Contrairement au calcul de la TEOM qui se base sur la superficie du logement, la redevance incitative se basera sur le nombre de collectes dans l'année. Tout savoir sur la redevance incitative : http://covaltri77.fr/?page_id=67

Comptant sur votre implication et votre civisme !



Jeunesse

Les jeunes ont aussi participé au week-end des « Rendez-vous aux jardins » ayant pour thème la transmission des savoirs. Il était proposé aux enfants de mettre en lumière leurs animaux de compagnie en envoyant leur photo. Les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables pour permettre de proposer le jeu prévu, seules les photos ont été exposées. Travaillant en collaboration, l'équipe jeunesse, après s'être rapprochée de Christine Dehosse, a proposé à Claire Gautherot, présidente de l'association SSB, Sharing and Solidarity for Benin, engagée auprès des adolescents du Bénin, un jeu participatif entre les jeunes de Jouarre et ceux du Bénin. Un challenge était alors proposé aux jeunes visiteurs. Sur la place Saint Paul, deux boîtier étaient cachés avec un code secret à trouver, et un indice indiqué sur la porte du Musée Briard, dont certains jeunes ont découvert l'existence. Après avoir rassemblé les indices, les participants ont lancé un défi aux jeunes adolescents du Foyer Sonagnon de Citoyens des Rues international du Bénin en leur demandant de confectionner un gâteau au chocolat ! En contrepartie, nos jeunes jotranciens devront relever un défi culinaire. Le gâteau a été confectionné principalement par Dieudonné apprenti pâtissier. C'est donc un challenge réussi du côté de Cotonou. Cette action a été rendue possible grâce à Claire Gautherot et Monsieur Diogo Hugues, directeur du Foyer à Cotonou, avec la participation de JouArtJeunesse qui les remercie.



La Fête du Printemps

13 objets ont été cachés aux abords des écoles, du centre de loisirs, dans les bacs à fleurs devant les commerces, le passage vers la rue Montmorin ainsi que sur la place Saint Paul. Le concept était simple ; les enfants devaient retrouver au moins 8 objets, les photographier pour recevoir une surprise gourmande et fleurie. Les sujets tels que des œufs de Pâques, les fleurs et le petit mouton ont été trouvés avec succès par nos petits chercheurs. Cette nouvelle édition a permis à plus de trente petits Jotranciens de parcourir la ville et de partager une promenade en famille. Mercredi 14 avril, les récompenses ont été remises par l'équipe Jeunesse dont Ludivine Moussart, dans le respect des gestes barrières et pour le plaisir de tous. Les enfants sont repartis avec des gourmandises chocolatées ainsi qu'un pot biodégradable contenant des graines de fleurs à planter. Ce fut un plaisir partagé !



Ambassadrices, Ambassadeurs,

La Jeunesse de Jouarre est pleine d'idées et de bonnes volontés. Profitez pour vous faire connaître et participer à des actions ou être porteurs de projets. Contact Facebook JouArtJeunesse



Collectes des bouchons d'amour

La commune de Jouarre a contribué à la collecte des bouchons destinés à l'association Les Bouchons d'Amour Île-de-France, qui œuvre en faveur du handicap. La commune s'est investie depuis 2016 dans l'action des bouchons en sollicitant les écoles et le centre de loisirs qui ont répondu favorablement à cette démarche solidaire. Avec la contribution du personnel des services techniques, des bacs ont été fabriqués et installés aux écoles, sur le terrain de pétanque et à Courcelles. Les conditions météorologiques ont, avec le temps, rendu inutilisables ces bacs. La crise sanitaire a suspendu le ramassage. Toutefois, cette action a repris progressivement. Les élus du service jeunesse porteurs du projet ont repris contact avec les enseignants, les animateurs du centre de loisirs et du personnel des services techniques. C'est avec plaisir que nous avons rencontré une jotrancienne et bénévole à l'association des Bouchons d'amour de Meaux, qui reprend le lien que nous avions avec l'antenne de Meaux, pour la collecte. C'est ensemble que nous avons retiré les sacs entreposés dans l'espace des services techniques avec la participation de Philippe Rolland, conseiller municipal et coordinateur, signe d'une reprise d'un bel élan de solidarité. L'équipe jeunesse compte sur les familles pour participer à cette action qui consiste à conserver les bouchons plastiques, les rincer avant de les déposer sur les lieux qui seront indiqués prochainement. En attendant l'installation de nouveaux bacs dans le bourg et les hameaux, vous pouvez déjà mettre de côté les bouchons ! Retrouvez Nathalie G. sur le stand des bouchons au forum des associations le 4 septembre 2021.

Examens diplômants nationaux

L'équipe Jeunesse et celle de la Municipalité, soutiennent chaque année, les jeunes élèves et étudiants qui passent leurs examens du diplôme national du Brevet, au baccalauréat et plus.

C'est avec plaisir que nous avons accepté la proposition de cours de soutien, de Monsieur Al Baïta, habitant de Jouarre, professeur certifié de mathématiques pour les classes de 3e.

Les théorèmes de Thalès et de Pythagore, la trigonométrie, les calculs littéraires ont été revus avec des thèmes préparés à la perfection, et n'ont plus de secret... Ou presque !

C'est dans une ambiance de respect et de confiance que les cours ont eu lieu avec les adolescents intéressés et impliqués. Leur motivation à répondre présent après une journée de cours est à souligner. Félicitations à tous pour ces épreuves passées avec brio, malgré des conditions quelque peu particulières, cette année. L'équipe jeunesse et le 1er Adjoint Jean-Luc Mondat, remercient monsieur Al Baïta pour son implication et apprécient sa vision sur l'avenir de la jeunesse.

C'est sans conteste que nous l'accueillerons de nouveau! Remerciements également à madame Jacquet et son équipe pour la mise à disposition des produits désinfectants.

Aire de jeux et plateau sportif

annoncé dans le plan de campagne, les élus à la jeunesse élaborent depuis plus de six mois un projet de 2 parcs de jeux dont l'ouverture est prévue au 2ème semestre 2022. Nathalie Blot, Rahima Attoufahi Laroub, conseillères municipales, Nathalie Poulain, déléguée à la jeunesse, travaillent au montage du marché public et du dossier de subventions, accompagnées de Stéphane Pochet, Maire Adjoint à l'urbanisme et Gérald Gaborieau, Maire Adjoint aux activités sportives, lesquels apportent leurs connaissances techniques et sportives, ainsi que monsieur Philippe Rolland, conseiller municipal. Une première aire de jeux équipée d'une structure multi-activités, située à l'angle de la rue Jehan de Brie et de l'avenue de Rebais, sera destinée aux moins de 6 ans. Dans le même temps, l'équipe d'élus étudie la possibilité d'implanter une aire de jeux équipée des structures destinées aux plus grands. C'est ainsi qu'après un long travail d'étude et de faisabilité, le projet d'aménagement d'un plateau sportif devrait bientôt voir le jour.

Actions Courrier du Cœur de nos Jeunes Jotranciens

L'équipe Jeunesse propose, en collaboration avec Carine Denogent, que les enfants puissent établir un lien avec les personnes du 3e âge. Il s'agit de faire parvenir un courrier, une carte postale ou un dessin dans leur boîte aux lettres. Les résidents de l'hôpital de Jouarre et de la maison de retraite ne seront pas oubliés. Si vous êtes intéressés, transmettez vos coordonnées complètes à Jouartjeunesse@gmail.com. En retour, si vous souhaitez écrire un petit mot à nos jeunes que vous avez rencontré et les encourager, vous pourrez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, tout l'été. Des cartes postales seront également bienvenues, pour ceux qui partent en vacances ! Adresse : la Mairie de Jouarre place Tinchant 77640 Jouarre en indiquant en destinataire : La Jeunesse de Jouarre. Nous découvrirons ces mots lors du forum des associations le 4 septembre, jour du Marché de la Tour proposé par Martine Lescure, Maire Adjoint au commerce. Cette action est ouverte à tous ! Amitiés et soutiens



L'équipe municipale est ravie de proposer aux étudiants des années 2020 et 2021, dans un contexte sanitaire allégé, de leur remettre une récompense. Cette nouvelle ne concerne que les bacheliers et étudiants. La génération brevet se verra proposer une autre date. Ainsi, les bacheliers de ces deux promotions recevront cet été, une invitation à la « Soirée spéciale étudiants » qui se tiendra le samedi 25 septembre* à partir de 19h. Cette soirée de récompenses sera suivie d'un bal de promo. Afin de mettre en place cet événement, les inscriptions pourront se faire via un formulaire en ligne. Il sera important de confirmer votre présence avant le 5 septembre. Les détails du déroulement de la soirée et le lien d'inscription vous seront transmis ultérieurement. En attendant et pour toutes informations complémentaires, vous pourrez joindre l'organisatrice via l'adresse électronique suivante: jouartjeunesse@gmail.com ou par WhatsApp au numéro de portable qui suit : 06.30.01.81.54. Si vous n'avez pas reçu d'invitation à la date du 31 juillet, n'hésitez pas à prendre contact. Belles vacances et bel été, à tous !

*sous réserve de changement



La Déléguée à la Jeunesse tient à remercier et à souligner le bel esprit de partage de la directrice du centre de loisirs Agathe Ferron, ainsi que celui de Cindy Riboulot pour leur confiance en relatant, Le parcours de la jeune Soukeyna.

C'est avec plaisir et engagement que l'équipe Jeunesse renforcera cette démarche.

C'est également un bel esprit de solidarité et nous ne pouvons que féliciter, l'action d'Elodie Bergh et Frédéric Bergh Président du FC Jouarre, soutenus par leur équipe pour l'action formidable mise en place lors du dernier match de football du 26 juin 2021. Portrait de Soukeyna

Nous avons rencontré Soukeyna, 11 ans, lors du weekend des jardins. Terminant son année de CM2 à l'école Jehan de Brie, elle a connu des soucis de santé depuis quelques mois et a dû être hospitalisée. Adorant les dessins, apportons-lui du soutien avec des petits mots plein de couleurs ! Il sera possible d'utiliser la boîte aux lettres ou de lui envoyer des cartes postales à Soukey à l'adresse Mairie, place Tinchant 77640 Jouarre.

Nous les transmettrons à sa maman. Si notre Jeunesse souhaite participer et suivre cette action vous retrouverez des partages sur le Facebook JouArtjeunesse. Pour toutes informations adressez-vous à jouartjeunesse@gmail.com



Soutiens aux associations

Rénovation de la cage d'escalier en toile de verre et peinture

Depuis plusieurs années, le club de football bénéficie d'une attention particulière en termes d'aménagements et d'améliorations de l'espace de jeu. Terrassement favorisant l'accès et la sécurisation au terrain, sécurisation de l'espace buvette avec l'installation d'un rideau de fer, mise aux normes des douches, changement des menuiseries sont autant de projets menés à leur terme depuis 2014. Malgré la crise sanitaire impactant la bonne marche des activités associatives, la municipalité a continué son accompagnement et son investissement auprès des associations.

De nouveaux buts, des filets neufs, de l'engrais et du terreau pour le terrain et de nouvelles serrures pour les locaux ont été achetés et installés par les agents des services techniques. Pour cette année 2021, c'est une réalisation d'envergure qui verra le jour avec la pose d'une clôture qui sera installée afin de sécuriser le terrain et notamment éviter l'intrusion des véhicules à moteur. Par ailleurs, voulant préserver le bien-être des plus jeunes, des créneaux ont été dégagés entre la mi-novembre et la mi-mars, favorisant un accès au gymnase et la salle polyvalente lorsque la météo ne permet pas de jouer dans de bonnes conditions. "L'eau devient une ressource rare, précieuse et de plus en plus coûteuse. L'arrosage du terrain doit devenir raisonnée, entre qualité de l'aire de jeux et préservation des ressources naturelles. Il faut selon moi, qu'à l'avenir élus locaux et responsables associatifs travaillent en ce sens" déclare Gérald Gaborieau.

Remerciements:

Le monde associatif ne pourrait pas proposer autant d'événements sur notre territoire sans le concours des agents des services techniques qui entretiennent les locaux, tondent les espaces verts, montent et démontent les barnums lors des manifestations et que nous remercions chaleureusement.

Il est question depuis quelques mois sur les réseaux sociaux, du montant des subventions accordées aux associations. Compte tenu de l'inactivité liée aux contraintes sanitaires (arrêt de toutes manifestations, compétitions, etc...). L'équipe municipale a fait le choix cette année, d'attribuer à chaque association, une subvention à hauteur de 80% de leur demande 2019. Les 20% restants de l'enveloppe globale étant dédiée au remplacement de barnums endommagés pendant les différentes tempêtes et usures naturelles. Ils seront à disposition de toutes les associations jotranciennes lors de l'organisation de leurs manifestations.

Association et entraide solidaire

Samedi 26 juin, le club de football de Jouarre a organisé un concours de tirs au but avec une participation de 1 euro par tir. La cagnotte qui comptait 310 euros à la fin de la journée a été reversée à une famille jotrancienne. En effet, une jeune fille de 11 ans, élève de CM2 à Jouarre, souffre de la maladie de Syringomyélie (moelle épinière) et anomalie de Chiari (malformation du cervelet). Cette maladie orpheline cause de très fortes douleurs chroniques et un risque de paralysie. Elle est d'ailleurs suivie à l'hôpital et en attente d'une confirmation pour une opération du cerveau. A l'initiative de Cindy Riboulot, une cagnotte a été mise en ligne afin d'améliorer son cadre de vie.

Si vous souhaitez soutenir cette famille jotrancienne, vous pouvez faire un don sur :

https://www.leetchi.com/c/soutien-a-soukeyna?fbclid=IwAR2342L8g51cSRz9fQXuoFjsu_qltWFwUEIxh-FiVm-j4mnqoKAwPKyEwXk

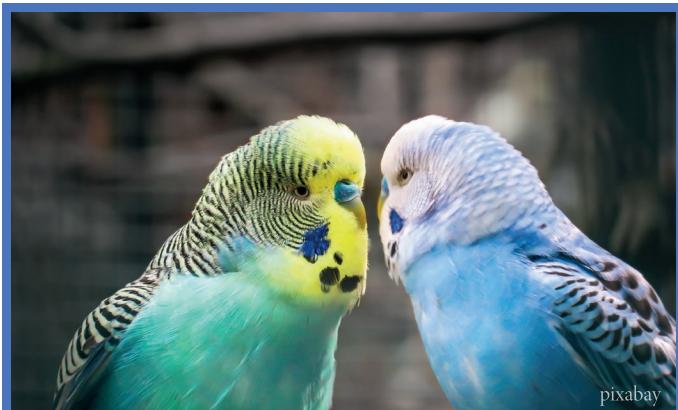
Un grand coup de chapeau à eux pour leur réactivité et leur générosité!



Atelier brieArt

Le nouveau bureau (présidente-trésorière-secrétaire)

Martine VANDENHENDE – Présidente
par téléphone : 06.62.49.13.84
par mail : martine_vdh@yahoo.fr
page FACEBOOK : atelier brie'art



Maison des oiseaux

Créé fin 2020 par Antonio Perreira, l'association La Maison des Oiseaux à Courcelles recueille des oiseaux dont les propriétaires ne veulent plus ou ne peuvent plus s'occuper.

Certains de ces oiseaux sont achetables à des prix modiques auprès de l'association. Les frais d'adoption demandés permettent aux bénévoles d'acheter de la nourriture et du matériel nécessaires à l'amélioration des volières.

L'association a pour projet de délocaliser ses locaux afin de créer une réserve dédiée à la protection des oiseaux dans un endroit propice à leur épanouissement.

Reprise des activités sportives



Handball



Football

ERRATUM APE :

Une erreur s'est glissée dans l'édition du Jouarre mag n°20.

La distribution des colis en collaboration avec l'association A Kheur Ouvert était une démarche indépendante de l'APE uniquement portée par Carine Klein.

Nous présentons toutes nos excuses à Carine Klein, ainsi qu'à Geneviève Delestret pour cette confusion.

Une action qui témoigne de l'importance de garder un regard bienveillant envers ceux qui nous entourent.



Coup de pouce77

Éducateur spécialisé chez Coallia à Coulommiers, Olivier Rosique accompagne les personnes en situation de handicap depuis plusieurs années.

Constatant les difficultés que rencontraient ces personnes pour équiper un foyer, il crée en 2011 l'association Coup de Pouce 77.

Au gré des rencontres, il leur apporte des produits dits de confort, tels que des lits, matelas, etc.

Ce n'est qu'en 2013 que l'idée de se tourner vers des denrées alimentaires voit le jour. Au fil de ses rencontres, Olivier Rosique est contacté par des hyper et supermarchés qui font des dons de marchandises périssables ou non.

Force est de constater que les années passant, l'association Coup de pouce 77 a travaillé avec de nombreuses structures en France. C'est à Mouroux, commune qui a vu naître l'association, qu'une boulangerie prépare une fournée spéciale chaque semaine.

En 2020, lors du premier confinement, l'association prend ses marques à Jouarre avec une distribution de produits alimentaires. Olivier Rosique contacte Carine Denogent, Maire Adjoint afin de monter un projet d'aide aux plus défavorisés. Une collaboration se met alors en place entre le président de Coup de Pouce 77, Carine Denogent et Gérald Gaborieau, Maire Adjoint. C'est ainsi que la distribution du mercredi voit la jour. Constatant que ce service se révèle primordial pour les jotranciens dont le nombre continue d'augmenter, le CCAS a voté l'attribution d'une subvention pour un montant de 500 euros qui aideront à couvrir les frais annexes de l'association (frais administratifs, entretien de véhicules, etc.)

Désormais à Jouarre chaque mercredi après-midi, près de 30 foyers ont accès à ces denrées alimentaires et près de 50 familles bénéficient de ses paniers sur le site de Coulommiers.

En chiffres, c'est plus d'une tonne de marchandises par semaine que remettent les différents donateurs à l'association.

Bon nombre d'entreprises ont rejoint la liste de ces donateurs au fil des années :

- la ferme des Parrichets qui donne deux fois par an entre 500 à 2500 œufs non calibrés.

- l'association Zonta, située à Meaux qui lance une collecte de produits féminins une fois par an.

Néanmoins, l'association ne pourrait pas exister sans ses bénévoles ; Sega, professeur de lettres, Camille, salariée dans l'évènementiel, Evelyne Retraitée, Jean-Paul retraité d'une grande entreprise.

Coup de Pouce n'existerait pas sans l'aide de ses partenaires dont la liste n'est pas exhaustive.

Nous remercions chaleureusement : Mr Philippe Borel du Fournil Briard Mouroux, La boulangerie la Fromentière de Mouroux, les supermarchés et hypermarchés de la région, L'association ZONTA, Mme et Mr Darche de la Ferme des Parrichets, la Mairie de Mouroux , la Mairie de Jouarre, la Société Lelievre à Croissy Beaubourg, la M.D.S de Coulommiers et l'association Empreintes de Coulommiers.



Don G.Roussy

Le centre communal d'action sociale sur proposition de Carine Denogent, Maire Adjoint a décidé de faire un don de 500 euros à l'hôpital Gustave Roussy.

L'établissement prend en charge les petits malades en préservant la structure familiale grâce aux hébergements mis à disposition des familles situés non loin de l'hôpital.

Outre les soins apportés aux malades, « l'école à l'hôpital » permet aux enfants de poursuivre leurs cours, aidés par des enseignants de l'éducation nationale formés à ces problématiques.

L'engagement de cet établissement hospitalier envers les jeunes malades force l'admiration et c'est tout naturellement que le choix s'est porté sur cette structure. Permettre aux enfants de conserver un lien avec la vie d'avant en attendant de reprendre le cours de la vie tout court !

Si vous aussi, vous souhaitez faire un don, suivez votre cœur et le lien :

Espace Don : <https://espace.dons-gustaveroussy.fr/mars-bleu-2021/?from=21AEV3PIN> »



Annulation du repas des seniors

C'est avec un grand regret et dans un souci de préservation du bien-être des participants que cette année encore, le traditionnel repas des anciens ne sera pas organisé. La programmation du voyage est en cours de réflexion. Cet évènement demande une programmation de plusieurs semaines et n'ayant pas encore une vision claire de l'évolution de la crise sanitaire, la décision ne sera définitive qu'au mois de septembre.



Mise en place d'un nouveau transport gratuit

Le service communal d'action sociale a appris avec regret le départ à la retraite de Ferté services qui proposait de déposer les anciens sur le marché de la Ferté-sous-Jouarre chaque vendredi. Profitant de cet article, nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle tranche de vie. Carine Denogent propose une nouvelle formule visant à faire profiter les seniors résidents dans les hameaux de la commune, du marché de Jouarre. Ainsi, chaque samedi à partir du mois de septembre, grâce à une capacité de 8 places, les taxis Rouet accompagneront les séniors qui se seront inscrits en début de semaine auprès du service du CCAS.



Travaux au cimetière

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

2015 - Reprise de 22 concessions dans l'ancien cimetière

2016 - Construction d'un nouvel espace au columbarium représentant 18 cases supplémentaires

2018 - Reprise de 76 concessions dans le nouveau et l'ancien cimetière

2018-2019 - Installation d'allées en géotextiles

2019-2020 - Réaménagement paysager de l'espace cinénaire

2021 - Création d'un nouvel ossuaire et reprise de 45 concessions dans le nouveau cimetière pour la fin de l'année 2021

Pour chacun d'entre nous, le cimetière est un endroit particulier, du domaine de l'intime où l'on confie les êtres aimés, que l'on ait l'habitude de s'y rendre ou pas. La commune travaille sur 3 axes que sont l'entretien du cimetière, la reprise des concessions et l'aménagement paysager.

Depuis 2014, nombre d'actions ont été entreprises en termes d'aménagement ou de préservation des ressources naturelles avec la pose de fontaines évitant ainsi le gaspillage de l'eau.

L'entretien du cimetière, dont le prestataire a changé début juillet, est programmé avec des dates de passage établies en début d'année qui peuvent varier en fonction de la météo. Pour exemple, cette année, la météo n'a pas été très clémente en mai, ne favorisant pas les entretiens des espaces verts.

Depuis plusieurs années, la réglementation évoluant et interdisant notamment l'utilisation des produits à forte toxicité, son entretien nécessite des passages plus réguliers. « Des concessions sont souvent oubliées ou ignorées par les héritiers malgré l'obligation d'assurer un entretien régulier de la tombe. Outre le respect dû au lieu, ce nettoyage maintient la sépulture en bon état et garantit la sécurité des personnes ainsi que des tombes voisines » rappelle Carine Denogent, Maire Adjoint aux affaires sociales. Lorsque la majorité actuelle arrive en 2014, aucune exhumation n'avait été faite depuis 12 ans. Ce travail de reprise de concession nécessite de lourdes et longues démarches administratives. Cette tâche débutée par Carine Denogent lors de la première mandature se poursuit sur le deuxième mandat. Ce sont 98 reprises de concessions entre 2015 et 2021 qui auront été menées à bien.

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplit trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- être à l'état d'abandon

Nombre d'entre vous savent que les habitants de la commune de Sept-Sports, les résidents de la maison de retraite et l'hôpital ont également le choix de se faire inhumer sur la commune de Jouarre, les places deviennent alors limitées. Ce lieu, au cœur de la ville, nécessite des aménagements continus indispensables à son amélioration. La création d'un nouvel ossuaire, la mise en place d'un pupitre au jardin du souvenir accompagné d'un règlement, la pose d'une stèle, la reprise de concessions et notamment les plus dangereuses sont autant de projets en cours de réalisation pour cette année.

COMMÉMORATIONS



L'appel du 18 juin - Jouarre



L'appel du 18 juin - La Ferté-sous-Jouarre



Commémoration du 8 mai - Jouarre



Commémoration du 8 mai - La Ferté-sous-Jouarre



5 mai Bicentenaire de la mort de Napoléon - Jouarre



Tableau exposé sur le banc de Napoléon - Jouarre

Plus d'informations :

<https://fondationnapoleon.org/activites-et-services/histoire/2021-annee-napoleon/>

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/bicentenaire-de-la-mort-de-napoleon-une-programmation-exceptionnelle>



NAISSANCES

BELABBAS Livia
BERTHELOT Wessun
BONHOMME Mya
BONJOTIN Kayliss

DERVIN Lisa
GAILLARD Aliyah
GWODOG Théo
MACÉ Ophélia

MERLIN Nyna
RUBIO Gabriel

DÉCÈS

ADNOT Claude
BAILLOT Chantal
BARON Jacqueline
BAUR Marie
BILLAUDEL Marie-France née BUFFET
BOULANGÉ Gabriel
CHAISE Juliette née LOUVEL
CHEMIN René
CHERRIER Georgette née KÜSTNER
CHEUTIN Roger

DELORY André
DESNOYERS Kléber DOUCOURÉ Sidy
DUBOIS Jeanne
DUPLIERTO Alain
FOURNIER Gabrielle née BRIANCEAU
JOUAUD Claude
LEONETTI Alain
MERCKEL Lucie
MOURGE Renée née CORMERAIS
NICOLAS Guy

NIVEAU de VILLEDARY Jacqueline
NOGAJ Joseph
PIERDAT Thérèse née WOJKA
PIONGAYE Viviane née NGOKO
THOMASSIN Jeannine née YUNG
VIDUS Pierrette née CLAVILIER

MARIAGES

BLACHE Caroline et KASPRCZAK Alison BRUNET Christophe et Audrey RIEUTORD LECOQ Franck et DIJOUX Carole

Tribune de la majorité

Ces 18 derniers mois ont été particulièrement éprouvants. L'isolement, l'angoisse et l'épuisement pour beaucoup d'entre nous qui ont pu heureusement trouver aide et écoute auprès du CCAS qui est resté très actif, accompagné de l'association Coup de pouce 77 et de toutes les autres organisations caritatives et bénévoles. Nous avons organisé les élections départementales et régionales en juin qui ont été frappées d'une abstention record, 3 électeurs sur 4 ne votent pas. Ceci nous interroge et nous inquiète.

Quid d'une démocratie où l'électeur ne s'exprime plus...

Votre équipe municipale est toujours à pied d'œuvre pour faire avancer Jouarre pour toutes et tous soudés autour de votre Maire Fabien Vallée qui ne changera pas de cap.

L'action politique individuelle de certains membres de l'équipe durant ces élections n'influence en rien la cohésion de la majorité municipale ni la philosophie avec laquelle Jouarre est gérée. Esprit d'équipe, intérêt général, raison et bon sens sont nos maîtres mots. La commune va bien, la gestion est prudente car nous anticipons la crise économique et les perturbations des mois à venir, encore liées au COVID19.

Nous vous souhaitons de belles vacances, de joyeux moments de légèreté dans cette période de liberté retrouvée qui ne durera peut-être pas. Profitez-en et prenez soin de vous

Tribune de l'opposition

L'actualité est particulièrement dense à l'approche de cet été 2021. A la date où nous devons présenter cet écrit, nous ne connaissons pas les résultats des élections régionales et départementales. Elles seront marquées de toute façon par le rapprochement et qui sait prochainement peut-être une adhésion, de notre maire au Rassemblement National.

Nous respectons bien évidemment les électeurs de ce parti, qui souvent manifestent ainsi leur agacement des différentes gouvernances depuis des années.

Nous dénonçons plus la démarche des candidats, pour qui visiblement le siège d'élu est bien plus important que la considération portée aux électeurs.

Nous vous avons présenté sur notre tract nos préoccupations et nos inquiétudes pour la commune. Nous resterons vigilants et n'hésiterons pas à effectuer toutes les actions nécessaires pour l'amélioration de la situation.

En attendant, après cette année difficile, nous attendons toute cette période estivale afin de nous reposer, nous retrouver en famille et avec les amis, et nous ressourcer en accédant de nouveau à tout ce qui nous était interdit depuis des mois.

Bonnes et heureuses vacances à tous.

N'oubliez pas de restez malgré tout prudent.

Vos élus qui veillent et qui vous informent..

Le 19/06/2021

Vos élus d'opposition

AGENDA

- Marché de la Tour : 07/08/2021, 04/09/2021, 02/10/2021, 06/11/2021 et le 04/12/2021
- Exposition éphémère de photos de jotranciens anonymes
- 4 septembre: Forum des associations
- 11 septembre : Brocante du Comité des Fêtes
- 18 et 19 septembre : Journées du Patrimoine
- 25 septembre : Cérémonie des diplômés
- 25 et 26 septembre : Exposition du Maquette Club
- 31 octobre : Halloween à la petite salle polyvalente
- 11 novembre : Repas de l'Armistice avec la Fraternelle

RAPPEL

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

- Non

De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.